

IBIIS

Tache 4 ENJEUX SOCIÉTAUX

E. Rial-Sebbag

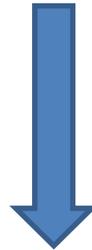
Tâche 4

- Elle a pour objet d'explorer les enjeux sociétaux qui existent dans ce projet. Ce projet soulève des **questions éthiques** majeures, notamment sur la façon de prendre en compte l'existence de chaînes de causalité liant le social au biologique dans les politiques publiques mais aussi sur la façon dont de tels résultats peuvent faire **leur apparition dans le débat public.**

OBJECTIFS

1/ Caractériser l'information épigénétique sur les plans juridique et éthique.

2/ Analyser les moyens d'une translation en santé publique de nouvelles connaissances produites dans le champ de l'épigénétique.



Approche multidisciplinaire : philosophie et droit

RESPONSABILITES

- Responsabilité intra-familiale
- Responsabilité collective

Épigénétique / génétique

- Assimilation naturelle des deux cadres juridiques ;
 - Génétique : individu / famille
 - Épigénétique : environnement / Etat
- Deux formes de reponsabilités
 - Intra-familiale
 - Publique

Responsabilité intra-familiale

- Comportements à risque des membres de la famille :
 - Environnement utérin
 - Responsabilité des mères dans la littérature +++
- Un enfant pourrait-il engager la responsabilité de ses parents sur le fondement de la conduite d'un comportement à risque ?

En droit

- pas de préjudice de vie : code de l'action sociale et des familles, à **l'article L. 114-5**: Nul ne peut se prévaloir d'un préjudice du seul fait de sa naissance.

La personne née avec un handicap dû à une faute médicale peut obtenir la réparation de son préjudice lorsque l'acte fautif a provoqué directement le handicap ou l'a aggravé, ou n'a pas permis de prendre les mesures susceptibles de l'atténuer.

Lorsque la responsabilité d'un professionnel ou d'un établissement de santé est engagée vis-à-vis des parents d'un enfant né avec un handicap non décelé pendant la grossesse à la suite d'une faute caractérisée, les parents peuvent demander une indemnité au titre de leur seul préjudice. Ce préjudice ne saurait inclure les charges particulières découlant, tout au long de la vie de l'enfant, de ce handicap. La compensation de ce dernier relève de la solidarité nationale.

- ni de préjudice de perte de vie (*Civ. 2e, 20 oct. 2016, FS-P+B, n° 14-28.866*)

Inapplication de ces dispositions

- Les cas précédents s'appliquent à la responsabilité d'un tiers ou la survenance de la mort
- Perte de chance de vivre en bonne santé du fait d'un comportement à risque de ses parents.
- Différent de la maltraitance

Aux US

- L'état du Tennessee (États-Unis) a adopté en 2014 une législation permettant de poursuivre une femme enceinte qui aurait causé des dommages durant sa grossesse au fœtus du fait d'un comportement addictif

En France

- En mars 2009, le tribunal correctionnel de Chartres a relaxé une mère poursuivie pour absence de suivi de sa toxicomanie durant sa grossesse et blessures involontaires sur l'enfant auquel elle a donné naissance qui est né avec un lourd handicap. Dans cette affaire le tribunal a conclu à la relaxe du fait qu'on ne pouvait étendre les comportements à risques à des fautes pénales. Cependant cette décision, favorable à l'absence de qualification pénale, montre d'une part que les poursuites peuvent être engagées et d'autre part, comme décision rendue par les juges du fond, elle pourrait être susceptible d'être jugée différemment par le juge de la cassation.

Responsabilité de l'Etat

- Liée à l'obligation générale de la Nation d'assurer un niveau élevé de la santé des citoyens
- Se traduit par l'obligation de faire reposer les politiques de santé publique sur les données actuelles de la science et de garantir de manière équitable cet accès à un niveau élevé.

En pratique

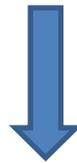
- L'Etat doit s'assurer de notre environnement et de son impact sur la santé
- L'Etat doit permettre un égal accès à la prévention et aux soins
- L'Etat doit garantir la protection de la santé de tous en général et des plus vulnérables en particulier

En droit

- Article L1411-1 CSP
- La politique de santé comprend :
- 1° La surveillance et l'observation de l'état de santé de la population et l'identification de ses principaux déterminants, notamment ceux liés à l'éducation et aux conditions de vie et de travail. L'identification de ces déterminants s'appuie sur le concept d'exposome, entendu comme l'intégration sur la vie entière de l'ensemble des expositions qui peuvent influencer la santé humaine

En droit

- Article L2111-1 CSP
- L'Etat, les collectivités territoriales et les organismes de sécurité sociale participent, dans les conditions prévues par le présent livre, à la protection et à la promotion de la santé maternelle et infantile qui comprend notamment :
- 5° Des actions de prévention et d'information sur les risques pour la santé liés à des facteurs environnementaux, sur la base du concept d'exposome.



Quelles conséquences pour la responsabilité de l'Etat?

Actualité > Santé

Pollution de l'air : une Parisienne attaque l'État

Une femme de 57 ans, qui doit suivre à vie un traitement contre l'asthme, demande réparation à l'État, rapporte Franceinfo. Son cas pourrait faire des émules.

6MÉDIAS

Publié le 07/06/2017 à 11:05 | [Le Point.fr](#)



A SUIVRE.....

Merci

Emmanuelle.rial@univ-tlse3.fr